Image not found or type unknown

Administrateur HLM bénévol élu

Par **Mario6465**, le **12/04/2021** à **13:03**

Bonjour,

Je suis locataire d'un HLM, tête de liste d'une association j'ai été élu représentant des locataires avec + de 25 ù de voix de plus que le second, et devient de fait administrateur de cet HLM. Portant plainte contre le Président de moin association pour abus de biens sociaux , il m'a exclu sans respecter les statuts, le tribunal m'a réintégré. le Président a écrit au HLM que je ne le représebtais plus.. Depuis je ne suis plus invité aux Conseils d'Administration ni aux Conseils de Consultation Locative. ESt-ce l'égale? Quelle action et contre qui puis-je entreprendre: je n'ai pas été nommé mais élu, Ai-je le droit de participer même si mon asso ne me reconnait plus, en tant qu'indépendant en attendant qie la plainte contre le Présedent soit instruite.
Merci pour les réponses judicieuses que je recevrais.
Bien cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés